



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

**Ministère de l'Eau
et de l'Assainissement**



Office National
de l'Assainissement du Sénégal

ONAS MAG

SEPTEMBRE - OCTOBRE 2019

L'Assainissement pour un meilleur cadre de vie.

GESTION DES INONDATIONS 2019

Un dispositif d'intervention satisfaisant en place



DEPOLLUTION DE LA
BAIE DE HANN
**Les industriels en
phase avec l'ONAS**



**Le Président Macky
Sall préconise un plan
de réhabilitation des
ouvrages de l'ONAS**





BULLETIN ONAS MAG



**SON EXCELLENCE, MONSIEUR MACKY SALL,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL**

**« Je suis satisfait de la mise
en œuvre de la politique
d'assainissement de 2012
à maintenant »**

Le Président de la République, Son Excellence, Macky SALL note bien la mise en œuvre de la politique d'assainissement au Sénégal. A l'occasion de l'inauguration du système intégré d'assainissement de la Ville de Joal-Fadiouth où plus de 36.000 personnes auront, pour la première fois, droit aux services d'assainissement, il a indiqué : « Monsieur le Directeur Général de l'ONAS, Monsieur Lansana Gagny SAKHO, soyez mon interprète auprès de votre Ministère de tutelle, pour lui dire ma satisfaction sur la mise en œuvre de la politique de l'assainissement de 2012 à maintenant. Nous avons investi plus de 190 milliards de francs Cfa qui ont permis, entre autres, l'assainissement de 10 villes parmi lesquelles, Tivaouane, Touba, Cambéréne ».

Extrait de son discours prononcé à Joal-Fadiouth





MONSIEUR SERIGNE MBAYE THIAM,
MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DU SÉNÉGAL

« Le Forum mondial de l'eau de Dakar est une marque de reconnaissance à nos progrès dans les domaines de l'eau et de l'assainissement »

Le Ministre de l'Eau et de l'Assainissement, Monsieur Serigne Mbaye THIAM a analysé le choix porté sur le Sénégal pour abriter le 9ème Forum mondial de l'Eau sous l'angle des performances réalisées par le Sénégal. Selon lui, « le choix du Sénégal comme premier pays d'Afrique au Sud du Sahara, hôte du Forum mondiale, constitue une marque de re-connaissance aux énormes progrès accomplis par notre pays dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, mais également en matière d'hydro-diplomatie ».

Extrait du discours du Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement prononcé lors de la cérémonie de remise de drapeau au Sénégal au Brésil



SOMMAIRE

BULLETIN ONAS MAG

PAGE 5 EDITORIAL
Les résultats d'une vision stratégique

RUBRIQUE MANAGEMENT

PAGES 6-8
GESTION DU PATRIMOINE
Le Président, Macky SALL propose un plan de réhabilitation des infrastructures de l'ONAS
PROJET D'AMÉLIORATION DURABLE DE L'ACCÈS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT
5,3 milliards de F Cfa de l'USAID pour améliorer l'accès aux services à des milliers de Sénégalais
SECTEUR DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
Les syndicalistes de l'ONAS préconisent la création d'une autorité de régulation pour gérer les redevances

RUBRIQUE DOSSIER

PAGES 9-16
INONDATIONS À KAOLACK ET À KAFFRINE
Le Ministre Serigne Mbaye THIAM satisfait du dispositif d'intervention d'urgence mis en place
LUTTE CONTRE LES INONDATIONS
Des opérations intensifiées par le gouvernement pour soulager les populations
ABDOULAYE NGOM, CHEF DE SERVICE REGIONAL ONAS KAOLACK
« Des stratégies sont mises en œuvre pour faire face aux inondations »
ENVAHISSEMENT DES EAUX À BAMBILOR
Le Ministre Serigne Mbaye THIAM pour des solutions durables dans la zone
GUINAW RAILS NORD
Les ouvrages ramènent la joie de vivre
GUINAW RAILS NORD
Les ouvrages ont atténué les impacts des inondations

RUBRIQUE FOCUS

PAGES 17-27
DEPOLLUTION DE LA BAIE DE HANN
Le Directeur général de l'ONAS magnifie l'état d'avancement du projet
FINANCEMENT DES UNITÉS DE PRETRAITEMENT
Vers la mise en place d'une ligne de crédit
IMPACTS AU PLAN SANITAIRE
La baisse de plusieurs maladies en ligne de mire
Plus de 88% des impactés déjà indemnisés
ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
La dépollution peut relancer la pêche dans la zone

RUBRIQUE ACTUALITÉ

PAGES 28-29
AFFAISSEMENT DU COLLECTEUR HANN-FANN
La réhabilitation de l'ouvrage, une question de sécurité publique
La réparation du collecteur Hann-Fann engagée

RUBRIQUE TRAITS-LIBRES

PAGE 30
MADAME GNAGNA NIANG, PRÉSIDENTE DES FEMMES DE L'ONAS
Une meneuse de barque au nom de l'assainissement



DIRECTEUR DE PUBLICATION

MONSIEUR

LANSANA GAGNY SAKHO

DIRECTEUR GÉNÉRAL ONAS

COMITÉ DE RÉDACTION

Ndèye Aminata FAYE NGALANE

Département de Communication

et des Relations Publiques,

Pape Moussa BA

Fatou Kiné SECK FAYE,

Astou DIOP TOUNKARA

CONCEPTION - RÉALISATION

Mondiale Traduction Services

ADRESSES

ONAS

Cité TP Som N°4 - BP 13428

Tél : 33 859 35 35

Fax : 33 832 35 31

Email : onas@onas.sn

Site web : www.onas.sn

facebook.com/www.onas.sn

twitter.com/onasSenegal





Editorial GESTION DES INONDATIONS



PAR
LANSANA GAGNY SAKHO
DIRECTEUR GENERAL DE L'ONAS

Les résultats d'une vision stratégique

Les lourds investissements consentis dans la lutte contre les inondations n'ont pas été de l'argent jeté par la fenêtre. N'eut été cette option stratégique du Président de la République, son Excellence, Macky SALL, les conséquences auraient été plus dramatiques en 2019. C'est clair. En effet, malgré de fortes pluies qui se sont abattues sur Dakar, des quartiers jadis inondables, Cité Soleil, Dalifort, Diacksao ne sont pas inondés.

L'autoroute n'a pas été coupée comme d'habitude durant de longues heures. Les flaques d'eau étaient certes visibles çà et là surtout dans des bas-fonds. Mais, après la mise en place du dispositif de pompage et des camions hydro-cureurs, les routes et les ruelles, ainsi que des maisons ont été libérées. Tout cela a été possible grâce aux investissements réalisés depuis quelques années et qui ont permis de construire des ouvrages de stockage et de drainage. Nous ne disons pas que le problème des inondations est résolu de manière définitive, mais il faut reconnaître que des acquis ont été enregistrés. L'assiette des quartiers inondables s'est complétement réduite dans la banlieue dakaroise.

Aujourd'hui, on n'entend peu les habitants de Médina Gounass, de Wakhinane Nimzatt, de Bagdad se plaindre des inondations comme il y a de cela quelques années. Les maisons qui étaient dans les eaux toute l'année sont désormais comptées du bout des doigts. Pourtant l'eau a coulé à flot sous les ouvrages.

Et pour cause, les ouvrages construits dans le cadre de la mise en œuvre du Programme décennal de lutte contre les inondations ont pesé dans la réduction des conséquences négatives des inondations.

Le dispositif mis en place, le curage des caniveaux, l'écrêtage des bassins, l'entretien des stations, la présence des agents sur le terrain

durant les précipitations ont permis l'évacuation des eaux quelques heures après les pluies. Les flaques visibles après les précipitations disparaissent seulement quelques heures plus tard.

L'Etat a été aux côtés des personnes impactées. Le ministre de l'Eau et de l'Assainissement, Monsieur Serigne Mbaye THIAM s'est rendu à Ouakam, à la Cité Mackyou FAYE où la main de l'homme a été à l'origine des inondations des maisons. Il ne s'est pas contenté de constater des dégâts, ses services étaient sur le terrain pour trouver des solutions durables. Aujourd'hui, sur ce site, l'ouvrage d'évacuation a été mis en service. Le Ministre était également au chevet des sinistrés de Kaolack et de Kaffrine.

La gestion des inondations fait l'objet d'une attention particulière des plus hautes autorités. Lors du Conseil des Ministres du mercredi 4 septembre 2019, le Chef de l'Etat a donné des instructions. « Dans ce contexte pluviométrique particulier marqué dans certaines zones par des inondations, le Chef de l'Etat demande au gouvernement, à l'administration territoriale et aux autorités locales de se mobiliser en permanence aux côtés des populations pour leur apporter l'assistance logistique et sociale requise », lit-on dans le communiqué.

Rappelons que depuis son accession à la Magistrature suprême, le Président de la République, son Excellence, Macky SALL a rompu avec une approche circonstancielle de la gestion des inondations. Autrement dit la gestion des urgences, c'est-à-dire pomper et évacuer des eaux. Il a misé sur l'option durable à travers la construction des ouvrages à Dakar, à Touba, à Diourbel, à Bambèye à Sédhiou. La liste n'est pas exhaustive. Le maillage des villes en ouvrages se poursuit et les impacts des inondations sont manifestement atténués si nous faisons une comparaison avec les années 2005, 2009 ou même 2012. La construction



RUBRIQUE POINT DE MIRE

PATRIMOINE DE L'ASSAINISSEMENT

Le Président, Macky SALL demande l'audit des infrastructures de l'ONAS



Le Président de la République, son Excellence, Macky SALL a demandé d'entreprendre l'audit des infrastructures de l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS). C'est l'une des mesures du Conseil des Ministres du mercredi 12 septembre 2019.

Une décision forte a sanctionné le Conseil des Ministres du jeudi 12 septembre 2019. Le chef de l'Etat a demandé à tous les services impliqués dans la gestion des inondations de prendre toutes les mesures afin de soulager les populations. La mesure urgente à mettre en œuvre est l'évacuation des eaux pluviales. « Il a rappelé aux membres du Gouvernement impliqués, l'urgence de prendre toutes les dispositions requises pour

renforcer la mobilisation des services, afin d'amplifier l'exécution des opérations de pompage et la libération des canaux de drainage et d'évacuation des eaux pluviales dans des zones affectées », lit-on dans le communiqué du Conseil des Ministres.

L'évacuation des eaux sera couplée à l'assistance des sinistrés. C'est dans ce sens que le Président de la République a demandé à tous les Ministres concernés d'être au chevet des sinistrés. Il est

aussi ressorti de ce Conseil des Ministres, l'audit de tous les ouvrages qui sont sous le contrôle de l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS). « Le Chef de l'Etat a notamment instruit le Ministre de l'Eau et de l'Assainissement d'engager l'audit technique de tous les ouvrages d'assainissement sous le contrôle de l'ONAS et d'entreprendre l'exécution d'un plan de réhabilitation des infrastructures concernées ». Au cours de ce Conseil, le Ministre de l'Eau et de l'Assainissement, Monsieur Serigne Mbaye THIAM a fait le point sur la gestion des inondations.





RUBRIQUE MANAGEMENT

INONDATIONS A KAOLACK ET A KAFFRINE

Le Ministre Serigne Mbaye THIAM satisfait du dispositif d'intervention d'urgence en place

En visite à Kaolack et à Kaffrine sur le front des inondations, le samedi 24 août 2019, le ministre de l'Eau et de l'Assainissement, Serigne Mbaye Thiam, a indiqué que « la situation est sous contrôle. Il a également apprécié positivement le dispositif d'intervention d'urgence mis en place avec les services concernés notamment l'Office national d'assainissement du Sénégal (ONAS), les Sapeurs pompiers et la Protection civile autour de la Direction de la gestion et de la prévention des inondations.

Le ministre de l'Eau et de l'Assainissement, Serigne Mbaye Thiam, s'est rendu, le 24 août 2019 à Kaolack notamment dans différentes zones impactées par les pluies diluviennes. A l'issue de la visite, il soutient que la situation des inondations dans la capitale régionale est sous contrôle en dépit de l'intensité exceptionnelle des précipitations. Selon lui, cette visite vise à apporter un « réconfort » aux populations sinistrées et à évaluer le niveau des inondations ainsi que le dispositif de prévention des inondations mis en place. Sur ce, il a constaté que le dispositif d'intervention avec les services de l'ONAS, des Sapeurs pompiers, de la Protection civile autour de la Direction de la gestion et de la prévention des inondations a bien fonctionné. Il a souligné qu'il y a un net recul des eaux pluviales comme l'ont attesté les populations. A côté de ce dispositif d'intervention d'urgence, poursuit le ministre, l'Etat a mis en place des Programmes structurants pour résoudre de manière durable les inondations. Il s'agit du Projet d'assainissement des eaux pluviales de la ville de Kaolack d'un coût global de 12,7 milliards francs Cfa dont les travaux ont démarré. Le même Projet interviendra dans la commune de Kaffrine dans une moindre envergure avec 1,5 milliard francs Cfa. Ce qui fait dire au ministre de l'Eau et de l'Assainissement que la situation est sous contrôle dans les communes de Kaolack et Kaffrine.



Serigne Mbaye Thiam explique la défaillance notée dans les bassins d'écrêtage à Khakoum et dans la bande d'Aozou par le simple fait que Kaolack a connu des pluies d'une intensité exceptionnelle avec 180 mm tombées en 3 heures de temps. D'après les services techniques de la météorologie, a-t-il fait savoir, on n'a jamais connu de telles quantités d'eaux dans la zone depuis 1972 ». Ce qui est important, de l'avis du ministre de l'Eau et de l'Assainissement, le dispositif de pompage a nettement diminué le niveau de l'eau, et que les eaux pluviales ont été évacuées des maisons en moins de deux jours. Au total, 8 pompes ont été installées dans la commune de Kaolack, et ont permis de faire baisser le niveau de l'eau. Serigne Mbaye

Thiam a par ailleurs laissé entendre que le Projet assainissement des eaux pluviales de Kaolack va se poursuivre et prendra fin en 2020. A terme, il permettra de régler le problème à Khakoum. Pour la zone de Thiofac qui n'était pas initialement prévue dans ce projet, le ministre a demandé à ses services d'évaluer un possible raccordement au canal 4 identifié. Toutefois, a-t-il précisé, il faut évaluer au plan technique la possibilité de ce raccordement en tenant compte des données altimétriques et du lit naturel d'écoulement des eaux. Ce qui permettra, à son avis, de régler de façon structurelle le problème à Khakoum et à Thiofac qui sont parmi les points les plus sensibles dans la commune de Kaolack concernant le front des inondations.



DOSSIER INONDATIONS

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Des opérations intensifiées par le gouvernement pour soulager les populations



La lutte contre les inondations requiert des moyens supplémentaires. En visite dans les zones inondées des départements de Pikine et de Rufisque, les Ministres de l'Intérieur, Monsieur Aly Ngouille NDIAYE et de l'Eau et de l'Assainissement, Monsieur Serigne Mbaye THIAM ont promis d'intensifier les actions à travers des moyens supplémentaires.

Au quartier El Hadj Pathé de Keur Momar Sarr. L'eau a fini d'envahir bon nombre de maisons. L'accès devient ainsi difficile à cause des flaques d'eau sur plusieurs routes. De l'Unité 9 à l'Unité 5 en passant par l'Unité 3 des Parcelles Assainies de Keur Massar, les maisons du bas-fond sont devenues inaccessibles. « Les eaux coulaient de cette partie pour rejoindre le marigot de la forêt de Mbao », témoigne un technicien du comité de lutte contre les inondations. Mardi 17 septembre 2019, les Ministres de l'Intérieur, Monsieur Aly Ngouille NDIAYE et de l'Eau et de l'Assainissement, Monsieur Serigne Mbaye THIAM ont effectué le déplacement pour apporter le réconfort et la solidarité du chef de l'Etat et de la Nation aux sinistrés. Sur place, des pistes de solutions ont été dégagées pour tirer les

maisons des eaux pluviales. Pour Monsieur Madiaw DIENG, propriétaire de la parcelle 5025, de l'Unité de 4 des Parcelles de Keur Massar, la seule solution demeure la réalisation des canalisations fermées.

Sur les 136 quartiers de Keur Massar, 80 sont dans des bas-fonds. Environ 2000 ménages devaient aller habiter à Tawfek. Mais les habitants refusent de déménager. A l'Unité 9 comme au sous-quartier Camille Basse, les motopompes et les électropompes sont en activité. Les opérations vont s'intensifier. Sur le lieu, les Ministres ont mesuré l'ampleur des actions à entreprendre, et évalué le niveau des eaux. Les sapeurs-pompiers, l'ONAS, la Direction de la protection civile, et le Service d'hygiène, entre autres, ont été instruits pour engager dans l'urgence des actions pour

soulager les populations. Dans l'immédiat, il s'agit de l'acquisition des équipements, du curage des canalisations et de l'écrêtage des voies de ruissellement. La délégation ministérielle s'est rendue compte de l'urgence à déployer des moyens pour l'achat du matériel supplémentaire, des tuyaux, des motos pompes et des électropompes.

Au quartier Camille Basse comme dans certaines zones de Keur Mbaye Fall, des opérations de pompages sont en cours. Mais, les efforts sont parfois annihilés par les pluies qui continuent de tomber entraînant parfois l'obstruction des canalisations.

A Camille Basse, le travail de curage est en train d'être fait. Les équipes sont sur place. Selon le ministre de l'Eau et de l'Assainissement, Monsieur Serigne Mbaye THIAM « la situation est rendue difficile parce qu'il continue de pleuvoir et les eaux drainent des déchets qui obstruent les canalisations ». « Il s'y ajoute que les populations jettent des déchets solides des canalisations », précise Monsieur Serigne Mbaye THIAM, tout en saluant la supervision des opérations de pompage par les autorités administratives. Pendant ce temps, son homologue de l'Intérieur, Monsieur Aly Ngouille NDIAYE, a demandé aux équipes d'évaluer leurs besoins en vue d'intensifier les actions. Par exemple, au quartier El Hadj Pathé, il est prévu la mise en place d'un dispositif de pompage et la pose des tuyaux sur presque un kilomètre.

Pour leur part, les populations ont reconnu que les efforts déployés par l'Etat depuis 2013 ont permis de sortir des quartiers comme Dalifort, certaines zones de la banlieue des eaux. Les acquis seront renforcés. « En plus des actions urgentes, nous allons poursuivre l'exécution des réponses structurelles. Nous allons poursuivre le Plan Décennal de Lutte contre les Inondations », assure le Ministre de l'Eau et de l'Assainissement.





DOSSIER INONDATIONS

ABDOULAYE NGOM, CHEF DE SERVICE REGIONAL ONAS KAOLACK

« Des stratégies sont mises en œuvre pour faire face aux inondations »

Le chef de service régional de l'ONAS de Kaolack, Abdoulaye Ngom, a indiqué que des stratégies ont été mises en œuvre pour faire face aux inondations dans cette partie du pays. Selon lui, celles-ci consistent globalement à entretenir le réseau et à mettre en place un dispositif de pompage.

Pouvez-vous faire le point sur le front de la lutte contre les inondations à Kaolack ?

« Il faut d'abord préciser que la commune de Kaolack présente plusieurs sites inondables qui sont gérés à la fois par le sous groupement des sapeurs pompiers et par l'ONAS dans le cadre d'un comité départemental présidé par le préfet. Nos services s'occupent de deux points en particulier que sont Xanxum et le terrain Deggo. Ces sites susmentionnés sont dans l'emprise du projet de drainage des eaux pluviales, géré par l'ONAS à travers l'entreprise choisie pour réaliser les travaux. Mais globalement, à la veille de chaque hivernage, l'ONAS met en place un dispositif d'entretien des ouvrages pour l'évacuation correcte des eaux de ruissellement. La stratégie consiste à l'entretien du réseau et à la mise en place d'un dispositif de pompage. Pour le premier volet qui vise à dégager les canaux à l'aide du curage, les plannings sont sortis, l'entreprise sélectionnée. Mais pour des problèmes de budget, les linéaires sont revus à la baisse.

L'état d'avancement des travaux du projet de drainage des eaux pluviales ?

Il convient de noter que cet important projet s'inscrit dans la dynamique des efforts menés par les pouvoirs publics pour venir à bout des inondations. C'est à ce titre que la commune de Kaolack a bénéficié d'un financement de 12,7 milliards dans le cadre du programme des 10 villes. Aujourd'hui, le projet dans sa première phase consistait à libérer les



emprises et à aménager des bassins et des canaux. A ce niveau, le projet a bien démarré sur les sites de la bande d'Aozou, à Xanxum et à Médina Baye. Le délai d'exécution est de 18 mois.

Quel impact pour la lutte contre les inondations ?

Ce projet par ses différentes composantes que sont la réalisation d'un bassin d'écrtage, le traitement des points bas, la réalisation de chaussées drainantes et la connexion vers les ouvrages d'évacuation, nous semble bien structuré pour faire face aux inonda-

tions. C'est globalement des travaux qui permettent de libérer complètement des eaux les quartiers de Touba -Ndong, de Sam et de Garante. Nous espérons que ce projet va permettre de faire face efficacement aux inondations récurrentes dans certaines zones inondables de la commune de Kaolack. Nous n'avons pas la maîtrise de la pluviométrie mais suivant la situation de référence prise en compte, l'espoir est permis d'atténuer considérablement les effets des inondations sur les sites considérés .



DOSSIER INONDATIONS

ENVAHISSEMENT DES EAUX A BAMBILOR

Le Ministre Serigne Mbaye THIAM pour des solutions durables dans la zone



L'Etat a été aux côtés des familles qui ont perdu deux jeunes suite aux fortes précipitations qui se sont abattues sur Dakar. Le Ministre de l'Eau et de l'Assainissement, Monsieur Serigne Mbaye THIAM a présenté les condoléances du chef de l'Etat et du peuple sénégalais aux familles éplorées.

Le bilan des fortes précipitations dans la nuit du mercredi 21 au jeudi au 22 août, à Bambilor fait état de 2 morts. Le jeune Mouhamadou Bamba DIOP, âgé de 15 ans, qui était venu en vacances chez sa mère à Bambilor figure parmi les deux victimes. Le jeune venait de décrocher son certificat de fin d'études élémentaires (Cfee). Lors du passage du ministre, l'atmosphère était lourde à l'entrée de Bambilor dans une zone non aedificandi. La hauteur des eaux s'élève jusqu'à 1, 4 mètre dans la maison familiale du disparu. L'intervention des voisins n'a permis de sauver que ce qui pouvait l'être. D'ailleurs, les sapeurs pompiers selon les témoignages, ont rencontré beaucoup de difficultés pour retrouver le corps sans vie de Bamba Diop. S'agissant du jeune Masakho DIOP, âgé de 8 ans en classe de Ce1, il s'est retrouvé au fond d'un point d'eau en voulant traverser une excavation inondée suite à des averses. Avant que les

secouristes n'arrivent, le jeune avait rendu l'âme. Sur les circonstances du décès de Mouhamadou Bamba DIOP, les populations de Bambilor mettent en cause le nouveau lotissement et la construction d'une cité par une société immobilière. « Les eaux provenant des bassins versants de Thiès, Pout, etc. ne parviennent plus à rallier le Lac Rose à cause de ces aménagements. Elles retournent dans les concessions situées dans les bas-fonds », justifient les intervenants.

Le Ministre a été accueilli par le Maire, Diagne DIOP, le Maire de Sangalkam Oumar GUEYE, par ailleurs Ministre des Collectivités territoriales et de l'Aménagement du Territoire, Monsieur Oumar GUEYE, le khalife de Bambilor Thierno Amadou BA et des notabilités religieuses et coutumières. Sur les lieux, le Ministre, Serigne Mbaye THIAM a instruit ses services d'étudier les causes profondes des inondations dans cette zone. « Ce double drame est dû à la conjugaison de deux facteurs. Il y a les fortes pluies qui se sont abattues en un laps de temps [deux ou trois heures de temps], avec 157 mm. Les eaux qui ont emporté les enfants proviennent des bassins versants de Thiès », souligne le Ministre. C'est suite à ces précipitations que les courants se sont dirigés vers

Bambilor. L'obstruction des canalisations sera diagnostiquée dans une perspective de trouver des solutions durables. « Toutes ces questions seront étudiées et l'Etat va proposer des mesures qui s'imposent pour que pareilles situations ne se reproduisent pas », a fait savoir Monsieur Serigne Mbaye THIAM qui a également salué la spontanéité du soutien des populations aux victimes ainsi que la prompt intervention de la mairie de Bambilor et de toutes les autorités administratives pour parer au plus pressé. De son côté, le maire de Bambilor est revenu sur « l'urgence à réhabiliter le canal qui traverse la commune qui a aussi besoin des ouvrages d'assainissement ».

« Les responsabilités sont identifiées »

Le Ministre de l'Eau et de l'Assainissement, Serigne Mbaye Thiam, a annoncé que des « investigations nécessaires » seront menées pour situer les responsabilités afin de prendre des mesures préventives d'obstruction des canalisations. « Chaque fois que les responsabilités sont identifiées, l'Etat prendra les mesures qui s'imposent », a dit le Ministre Monsieur Serigne Mbaye THIAM. Sur ce sujet, il a lancé un appel aux populations afin qu'elles évitent de transformer des ouvrages en réceptacles de rejets. « A côté de ces remblais de sable ou de gravats jetés dans le canal, il y a aussi des ordures. Tout cela contribue à créer la vie difficile aux riverains du canal », regrette-t-il.





DOSSIER INONDATIONS

GUINAW RAILS NORD

Les ouvrages ramènent la joie de vivre

En cette fin du mois de juillet 2019, les premières précipitations sont attendues. Les populations de Guinaw Rails Nord espèrent ainsi en finir avec le phénomène des inondations grâce aux projets d'assainissement.

Guinaw Rails Nord s'est réveillé cette matinée du vendredi 19 juillet 2019 avec l'habituelle ambiance faite de va-et-vient et de petits commerces au bord de la route. Malgré les piquants rayons solaires, les gens vaquent à leurs occupations. Ils sont nombreux devant la mairie de la commune. Certains sont venus chercher des pièces d'état civil, d'autres ont simplement l'habitude de venir palabrer autour d'un jeu d'échec. Ça joue, ça discute, ça rigole. Dans la bonne humeur, en plein air. Leur lieu de fréquentation jouxte la route. Très empruntée par les automobilistes, cette piste est séparée en deux voies par une canalisation d'environ un mètre, censée contenir les eaux durant la saison des pluies. Cette route qui rallie Poste Thiaroye à Thiaroye-sur-mer devenait impraticable à chaque hivernage. Un phénomène qui rendait difficile le déplacement des popu-

lations. La deuxième quinzaine du mois de juillet entamée, les populations pensent déjà aux premières pluies et à ces possibles conséquences. C'est la hantise des inondations. Bonnet poussiéreux sur la tête, une tasse de thé à la main droite, Ousseynou Gaye liste ses attentes : « Nous avons la station de pompage, de nouveaux canaux devraient pouvoir nous aider davantage à combattre les inondations ». L'homme à la chevelure poivre-sel a également d'autres préoccupations : « Les populations peuvent ressentir les impacts de ces infrastructures mais nos autorités doivent avoir une attitude préventive en nous dotant de motopompes ».

A la station de pompage qui fait face au marché de légumes de Thiaroye Gare, c'est aussi la grande affluence. L'endroit est grouillant et bruyant. Difficile de saisir clairement les mots. Les discussions à haute voix mêlées aux klaxons des véhicules installent un vacarme. Ici les dames s'activent autour de ce commerce qui constitue leur gagne-pain. La surface qu'elles occupent était par le passé envahie par les eaux boueuses. L'une d'elles Aida Diack discute avec une

cliente, le visage suant à grosses gouttes. Elle s'essuie avec châle multicolore, puis répond à sa cliente debout devant son étal. Cette vendeuse domiciliée à Pikine veut continuer à mener à bien son activité. « L'hivernage s'annonce. Je suis dans ce marché depuis bientôt sept années. Parfois nous étions obligés de plier bagages à cause des inondations », se souvient la commerçante. Pour ne pas revivre ce calvaire, elle s'en remet également aux autorités : « Si la station de pompage marche normalement, en plus des nouvelles canalisations, il n'y a pas de raison de s'inquiéter ».

Son sentiment est identique à celui d'Abdoulaye Sylla. Paré d'une ample chemise bleue, le bonhomme d'une trentaine d'années profite de l'ombre d'un parasol, à côté de la boulangerie. Ayant constaté un léger mieux, l'homme de teint noir livre son analyse. « Concernant les inondations, nous ne souffrons plus comme avant. Par le passé, certains ont fini par déménager. Prions pour que nos autorités investissent encore et plus dans les projets d'assainissement pour le bien de toute la population de Guinaw Rails Nord ».





DOSSIER INONDATIONS

CANAL DES MAMELLES EXTENSION

L'urgence gérée, des travaux structurants en cours



Les travaux de déblaiement du canal de la VDN-Ouakam-Ngor coûteront à l'Etat 35 millions de francs Cfa. Pourtant, l'homme est en grande partie responsable des inondations de la Cité Mbackiyou FAYE sise à Ouakam. Le Ministre de l'Eau et de l'Assainissement, Monsieur Serigne Mbaye THIAM qui y a effectué une visite a annoncé des travaux structurants.

Les inondations aux Mamelles Extension sont dues en partie à la main de l'homme. La construction en retrait du mur de l'Aéroport Léopold Sédar Senghor a poussé un promoteur immobilier à déverser les gravats sur le canal d'évacuation des eaux de pluie qui part de la VDN à Ngor en passant par Ouakam pour les besoins d'aménagement et de lotissement d'un petit périmètre accolé au mur de la plateforme aéroportuaire. L'autre cause de l'obstruction, c'est la transformation du canal en décharge sauvage de déchets à la hauteur de la Cité Mackiyou FAYE, sise aux Mamelles Extension à côté du mur de l'Aéroport Léopold Sédar Senghor. Ces « interventions humaines » ont emmené les eaux à dévier de leur lit normal et à inonder la cité.

C'est suite aux obstructions que la maison de l'ancien Maire de Thionck Essyl, Monsieur Amadou SADIO et d'autres ha-

bitations de la cité Mbackiyou FAYE ont été inondées. Le Ministre de l'Eau et de l'Assainissement, Monsieur Serigne Mbacké THIAM et sa délégation ont été au chevet des sinistrés. Au cours de cette visite, il a décliné les mesures prises par les autorités pour gérer dans l'immédiat le problème. « Le Chef de l'Etat a donné des instruction pour que l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) puisse démarrer les travaux en urgence », a laissé entendre le Ministre. D'ailleurs les techniciens de l'ONAS étaient déjà à pied d'œuvre lors du passage du Ministre. Les travaux et la désobstruction s'élèveront à 35 millions de francs Cfa. Au-delà de ces actions ponctuelles, des travaux structurants seront engagées pour atténuer de manière durable. « 250 millions de F Cfa seront injectés dans le budget du Ministre de l'Eau et de l'Assainissement notamment dans celui de l'ONAS

pour des travaux structurants », a annoncé le Ministre. Pour sa part, le Secrétaire municipal de la mairie de Ouakam, Monsieur Abdoulaye SECK, a affirmé que cela fait longtemps qu'ils ont sollicité la visite du Ministre pour constater les travaux de lotissement qui sont en train d'être réalisés dans la zone.

KAFFRINE

Des bassins de rétention seront construits pour soulager définitivement les populations

Le Ministre de l'Eau et de l'Assainissement, Monsieur Serigne Mbaye THIAM a rendu visite aux sinistrés des inondations à Kaffrine. Cette localité a enregistré des pluies exceptionnelles les 21 et 22 août 2019. L'autorité qui a apporté réconfort aux victimes n'a pas manqué de parler de solutions durables. Et, sur ce point, en plus du dispositif mis en place pour soulager des populations, un projet sera exécuté pour tourner la page de la récurrence des inondations. « Une solution plus structurale est en train d'être mise en œuvre pour lutter contre les inondations dans cette zone. C'est un marché à peu près de 1 milliard 500 millions de F Cfa qui permettra de construire des bassins de rétention en même temps un dispositif de pompage », a déclaré le Ministre devant les journalistes.





DOSSIER INONDATIONS

COMMENTAIRE

La rançon de l'incivisme !

Une ancienne autorité locale rencontrant la délégation du ministre de l'Eau et de l'Assainissement dans une tenue décontractante.

L'image est saisissante. Mais le contexte oblige. La veille, cette personnalité qui habite dans une cité sise à Mamelles Extension, à Dakar, a passé la nuit à la belle étoile. Il y a tout juste une semaine, elle [l'autorité locale] et ses voisins ont vécu leur pire calvaire. Leurs domiciles ont été envahis par des eaux pluviales du fait d'une « bêtise humaine ». Pour les besoins d'un lotissement d'un site contigu au mur de l'aéroport Léopold Sédar Senghor, un promoteur immobilier n'a rien trouvé de mieux que de déverser des tas de sable et de gravats sur le canal de la Vdn Ouakam-Ngor, à hauteur de la cité Mbackiyou Faye. Un geste incivique qui a occasionné les inondations dans le quartier. Le passage des eaux pluviales a été obstrué par les gravats et des tas d'immondices jetés par les habitants.

La boulimie foncière et l'incivisme ont ainsi eu raison sur notre cadre vie et notre environnement. Comment se fait-il que, pour des besoins de lotissement et d'aménagement, l'on se permet d'obstruer un canal d'évacuation des eaux pluviales ? Comment ce monsieur a-t-il pu agir sans pour autant être inquiété ? Alors qu'il y a des organes supposés veiller sur notre cadre de vie. Ce geste du promoteur immobilier ou de la société immobilière a porté un sacré coup à l'environnement. Au vivre ensemble. Le ministre de l'Eau et de l'Assainissement a certes promis que les responsabilités seront situées avec l'ouverture d'une enquête pour éviter que de pareilles situations ne se reproduisent.

Rien ne justifie l'entêtement de certains ni leur malin plaisir à jeter des ordures dans les canaux d'évacuation d'eaux pluviales ou d'eaux d'usées. L'Etat a dépensé plusieurs milliards de francs Cfa pour réaliser ces ouvrages, de l'argent du citoyen. Au-delà de l'indignation, l'at-



titude du promoteur nous renseigne combien le rapport entre le Sénégalais et le bien public est scabreux. On n'hésite pas à emporter les regards métalliques des égouts pour aller les revendre et satisfaire un besoin personnel au détriment de l'intérêt commun. On ne mesure guère l'impact de notre geste sur notre cadre de vie, notre environnement voire sur notre santé. Un esprit sain dans un corps sain, a-t-on souvent l'habitude de dire. Assurément l'envahissement des eaux pluviales dans les concessions de ces paisibles

habitants peut inéluctablement occasionner des conséquences fâcheuses pour leur santé. Il importe donc d'adopter un comportement citoyen vis-à-vis du bien commun. Ni la boulimie foncière encore moins l'appât du gain facile ne devraient pousser à poser des actes qui puissent nuire notre cadre de vie, notre environnement. Même si la supervision des ouvrages publics incombe à l'Etat, il est de notre devoir à tous de veiller à leur entretien, leur fonctionnalité, car l'objectif, in fine, est d'améliorer les conditions de vie des populations.





DOSSIER INONDATIONS

LE PROGRAMME DÉCENNAL DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS Bilan à mi-parcours & perspectives

Par Lansana Gagny SAKHO, Directeur Général de l'ONAS



Le Sénégal a toujours été confronté à des inondations récurrentes qui n'ont cessé d'impacter négativement les conditions de vie des populations. Au regard de l'urgence de soulager des sinistrés, le Gouvernement de Son Excellence le Président Macky SALL a, dès son installation en 2012, initié la mise en œuvre d'une politique de gestion des risques d'inondation visant à préserver les vies humaines, à réduire les incidences négatives aux plans économique et environnemental. Les options stratégiques retenues furent réaffirmées dans le Plan Sénégal Emergent (PSE). Dans le cadre de leur mise en œuvre, un Programme Décennal de Gestion des Inondations (PDGI) fut mis sur pied pour la période 2012-2022.

Le PDGI est articulé autour de quatre volets essentiels : l'amélioration de la connaissance des zones d'inondation, le relogement des populations sinistrées, la planification, l'aménagement des villes et un important aspect relatif au renforcement de la résilience des villes qui consiste entre autres, à réaliser des ouvrages de drainage d'eaux pluviales.

L'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS), est chargé de la mise en œuvre d'une partie du volet de "Drainage des eaux pluviales" avec trois principales composantes : construction de nouvelles

infrastructures, réhabilitations et renforcements des stations et réseaux existants et entretien des réseaux existants.

La mise en œuvre du PDLI est répartie en trois étapes : la phase d'urgence 2012-2013, la phase intermédiaire 2014-2016 et la phase 2017-2022

1. La première phase dans la période

2012-2013 fut consacrée au renforcement des ouvrages existants et la réalisation de nouvelles infrastructures. Cette étape a mobilisé un montant global 32.256.000.000 F.CFA qui a permis de réduire fortement les impacts des inondations dans plusieurs localités du pays.

Dans la capitale sénégalaise, ce dispositif a été très efficace dans la lutte contre les inondations. Car le drainage des eaux pluviales de la route nationale N°1 et environs par la réalisation d'une station de pompage 7.200 m³/h a permis de maîtriser le débordement sur cet axe routier. Le même dispositif au CICES, à Ouest Foire et environs à travers la construction de canaux de drainage des eaux pluviales a contribué à éradiquer les inondations dans ces quartiers précités. Pendant ce temps, la réhabilitation des stations de pompage d'eaux pluviales de Grand-Yoff, à la Zone de captage et à Bourguiba par une augmentation très significative des

débits de pompage, a diminué la durée de stagnations d'eaux dans les bassins versants polarisés par ces stations. La réhabilitation de 21 stations de pompage et la construction de sept (07) stations de pompage à Dakar a, d'après le rapport, augmenté la capacité de pompage des eaux pluviales dans plusieurs points bas notamment au rond-point ONU, au rond-point de la Caisse sécurité sociale (Css), à la Corniche Hlm-Nimzatt, au Génie rural, au Point bas de Guédiawaye, et à Fayçal. A Touba, le drainage des eaux pluviales par la réhabilitation des stations de pompage de Touba Mosquée et du marché Occas, la reconstruction de la station de Keur Niang, la réalisation de 19 km de réseau et la construction d'un bassin d'infiltration ont également contribué à réduire l'occurrence des inondations dans la ville sainte. C'est le même décor qu'à Bambey où le drainage des eaux pluviales par la construction d'une station de pompage, la réalisation de 5 km de réseaux et la construction d'un bassin d'infiltration ont permis de diminuer la fréquence des inondations dans cette capitale départementale. Il faut ajouter que la réhabilitation et le renforcement de 15 stations de pompage dans les régions de Saint-Louis, Kaolack et Thiès.

2. La phase intermédiaire 2014-2016

d'un coût de 8.000.000.000 FCFA s'est orientée vers des travaux de renforcement des ouvrages d'assainissement dans la Banlieue avec la mise en œuvre des orientations du Plan Directeur de Drainage (PDD) des eaux pluviales de Guédiawaye et Pikine (PDD) mais également la réalisation d'ouvrages structurants dans les régions les plus touchées par les inondations.

A Dakar, le renforcement des ouvrages de drainage des eaux pluviales a consisté à construire 04 stations de pompage à ITA-CPI, Zakat House et PA Unité 17, à drainer des points bas à Hann Maristes (mosquée Imam Kane) et au Croisement Mèches Darling et aux Almadies, à réhabiliter la station de Corniche HLM. Deux stations de pompage ont été réhabilitées à Ndiaga Mbaye et à l'Unité 13





DOSSIER INONDATIONS

des Parcelles Assainies et quatre construites aux Unités 22-24-25 des Parcelles Assainies et à Grand Médine.

L'impact de ces projets est énorme car ils ont permis d'augmenter la capacité de pompage des eaux pluviales dans plusieurs points bas, et d'éradiquer des inondations dans certaines localités. Dans la ville de Pikine, la construction de 03 stations de pompage à Sam-Sam 2-NDiawar Diagne-Hainoumady, la réhabilitation de la station de pompage de Gouy Sapot, la réhabilitation de la station de pompage de Départemental 103, le drainage de divers points bas tels que Tally Carreaux, Guinaw Rail Nord, et Hamdallaye. Dans la ville de Guédiawaye, la réalisation de deux systèmes de pompage à Oilybia Fadia et à la Cité SHS, le drainage des points bas à Hamo 1, au Lycée des Parcelles assainies et à Golf Sud ainsi que la réhabilitation de la station de pompage de la Cité Diounkhope et la station de pompage Stade Amadou Barry ont permis de réduire la fréquence des inondations dans ces zones. Au rang, des réalisations d'ouvrages de drainage des eaux pluviales, figurent la station de pompage à Guinaw Rail dans la commune de Saint-Louis et la réhabilitation de 3,2 km de canaux. A Mbour, l'ONAS a procédé à la construction d'une station de pompage à la Cité Sonatel. Dans la commune de Diourbel, la construction de deux stations de pompage à Rokh Bou Sèew et Golombitt et le drainage du point bas du marché Ndoumb Diop ont permis de lutter contre les inondations. A Thiadiaye, l'ONAS a procédé au drainage du point bas du marché RN1. A Kaolack, le pompage des eaux pluviales à Khakhouné (1.500 m³/h avec une conduite de refoulement de 4 km) a soulagé les populations. Il en est de même qu'à Kaffrine où également le pompage a permis d'évacuer des eaux pluviales à l'école 5 (1.500 m³/h avec une conduite de refoulement de 1,5 km). C'est dire que l'impact du projet est réel car permettant l'augmentation de la capacité de pompage des eaux pluviales dans plusieurs points bas et éradication des inondations.

3. La phase « Moyen et long terme » 2017-2022 consacre la poursuite du Programme dans les régions du centre et du sud et le renforcement des systèmes. Cette phase a permis la réalisation des travaux d'assainissement d'envergure à



Touba avec la pose d'une deuxième conduite de refoulement à la station de pompage de Keur-Niang sur 8 Km, la construction d'un deuxième bassin d'infiltration à Darou Rahmane devant recueillir le trop-plein des eaux ; la construction d'une station de pompage à Ndamatou. A Dakar, les projets déjà réalisés dans la période 2017-2019 ont permis d'étendre et de densifier des réseaux de drainage des eaux pluviales de Colobane - Rebeuss et Yoff (Domicile du Khalif et ses environs), du quartier Gouye Mouride à Rufisque. Pour les projets en cours, on peut citer les travaux d'assainissement de Sédhiou qui consiste à réaliser 5 km de réseaux de drainage, de construire de batteries de grilles avaloires. L'objectif à terme, c'est de doter les points bas de systèmes de drainage. A Kaffrine, les travaux d'assainissement en cours consistent à réaliser une station de pompage, à la pose de 1,4 km de refoulement, à la réalisation de 4 km de réseaux de drainage, à la construction de batteries de grilles avaloires et au reprofilage du bassin de stockage.

Au titre de la phase moyen et long terme (2019-2022), la réalisation d'ouvrages inscrits dans le document introductif du Conseil Présidentiel de 2012 sur le programme décennal de lutte contre les inondations devra se poursuivre pour protéger les personnes et biens dans les zones non encore dotées de systèmes de drainage. A cet effet, un important projet d'eaux pluviales est en cours à Kaolack dans le cadre du programme d'assainissement des 10 villes pour un montant de 15.089.250.819 F.CFA sur financement de l'État avec le concours de la BOAD ; Pour la période 2020-2022 il faudra mobiliser un financement complémentaire de près de 117.000.000.000 F CFA pour finaliser les projets de drainage des eaux

pluviales de Sédhiou et Kaffrine (2.946.000.000 F CFA), réhabiliter les ouvrages de drainage des eaux pluviales de Dakar (12.000.000.000 F CFA), réaliser les programmes de drainage de réseaux d'eaux pluviales à Keur-Massar et Mbaou (19.779.000.000 F CFA), Rufisque (21.000.000.000 F CFA), Bargny (1.440.000.000 F CFA), Dagana (2.760.000.000 F CFA), Thiès (3.000.000.000 F CFA), Joal Fadiouth (1.909.000.000), Touba (19.000.000.000), Foundiougne (2.820.000.000), Niore (2.700.000.000 F CFA), Tambacounda (5.000.000.000 F CFA), Kédougou (6.000.000.000 F CFA) Kolda (2.900.000.000), Ziguinchor (11.030.000.000 F CFA), Podor (1.800.000.000), Bakel (1.920.000.000 F CFA).

Les investissements déployés dans le cadre de la mise en œuvre du PDLI ont permis de réduire fortement les inondations dans plusieurs localités du pays. La construction des ouvrages de drainage des eaux pluviales dans des quartiers jadis soumis aux inondations a permis de pallier le phénomène, et de libérer des zones impactées dont certaines depuis plusieurs années. Dakar : (Ouest Foire, Grand Yoff, Dalifort, Maristes, Wakhinane Nimzatt, Yeumbeul, Medina Gounass, Djihad Thiaroye Kao, Keur Mbaye Fall, Guinaw Rail Nord, Diamaguène Sicap Mbaou, Tivaouane Diaksao, Guinaw Rail Sud, Thiaroye Gare, Rond-point ONU, Rond-point caisse sécurité sociale, Corniche HLM -Nimzatt, Génie Rural, Point bas Guédiawaye, Fayçal etc), Diourbel (Rokh Bou Sèew ; Golombitt et marché Ndoumb Diop), Touba (Keur-Niang, Darou Rahmane, Ndamatou), Mbour (cité Sonatel), Bambey, St-louis, Thiès.

Depuis la mise en œuvre de ce programme, les écoles et autres lieux publics autrefois occupés pendant plusieurs mois par les impactés des inondations ne le sont plus. Ceci peut être considéré comme un indicateur de la pertinence de toutes les réalisations du PDLI.

Toutefois une mesure de l'impact réel du programme devra être faite dans le cadre d'une étude plus globale qui pourrait intégrer un audit des ouvrages suite aux recommandations de son Excellence le Président Macky SALL lors du conseil des ministres du 12 septembre 2019. Une analyse du cadre institutionnel de l'assainissement et le rôle des différents acteurs devrait également être prise en compte dans le cadre de cette étude.





DOSSIER INONDATIONS



REFLUX DES EAUX USEES A GRAND MEDINE

La main de l'homme, la source des désagréments

Un grand paradoxe à Grand Médine et aux HLMs Grand Médine. Certains habitants se plaignent des reflux des eaux usées provoqués par l'obstruction des canalisations par des rejets de déchets et les constructions irrégulières sur l'emprise des conduites.

Une flaque d'eau usée couvre le bas-point de Grand Médine au niveau de la route « Tally Boubess ». Lors de la visite de l'équipe de l'ONAS, la circulation a été fermée. Des troncs d'arbre et des pneus délimitent la flaque. A peine que la délégation arrive sur les lieux, la vendeuse, madame Binta FAYE commence à lancer des pics. « Nous ne pouvons plus respirer, depuis des jours, l'odeur envahit des maisons des alentours ». Elle changera d'avis après les échanges. « Nous reconnaissons tous que les populations sont en partie responsables des reflux des eaux usées. Les riverains doivent avoir une culture de la dénonciation afin que les auteurs paient des amendes », propose-t-elle, outrée.

Vers le parking du stade Léopold Sédar Senghor, des boutiques de pièces détachées, des ateliers de menuiserie métallique, des épicerie de fortune encombrant les abords de cette artère qui sépare le stade Léopold Sédar Senghor des Parcelles Assainies. La voiture

d'inspection de l'ONAS est en activité près des ouvriers qui excavent. D'autres dégagent du sable à partir d'une excavation. La profondeur est de 2 mètres. Un atelier empiète le réseau, il est installé sur la conduite. Mais ce n'est pas un cas isolé dans ce coin où des garages, des ateliers de menuiserie, de mécaniciens sont sous l'emprise du collecteur. Fort heureusement que l'ONAS a adapté sa méthode de travail avec l'évolution des technologies. Sur le site, des ouvriers plongent une caméra. L'identification de l'obstruction se fait désormais avec plus de célérité. Les ouvriers perdent moins de temps. Mais faudrait-il aussi libérer les emprises. « Une grosse pierre a été introduite dans un collecteur qui draine les eaux de Yoff, de la Cité Djily Mbaye et d'une partie des Parcelles Assainies. La voiture d'inspection va filmer l'intérieur. Cela nous permettra d'avoir, avec précision, les coordonnées géo-référencées de l'obstruction », explique Amidine Diakhaté, chef d'exploitation de Dakar à la Direction de l'Exploitation et du Contrôle de l'ONAS.

Le réseau sous l'emprise des installations précaires

Le côté de l'esplanade du stade bordé

par des habitations est un espace qui concentre des voitures, des épaves et un amas hétéroclite d'objets. Des cantines, des ateliers sont assis sur le collecteur enfoui.

A côté de la première ligne des maisons près du Foyer des jeunes du quartier, les membres de la délégation découvrent un autre regard presque à l'intérieur d'un autre atelier. La réaction a été unanime. La responsabilité des populations ne peut plus être écartée. « Il faut le dire, les populations ont une part de responsabilité dans l'obstruction des canalisations. Nous voulons avoir le tracé des emprises occupées. Nous travaillerons à les libérer », s'est engagé le maire de la Patte d'Oie, Monsieur Banda DIOP.

Les causes des reflux des eaux usées à Grand Médine sont identiques avec celles enregistrées aux Hlm Grand Médine. On a l'habitude de dire que les mêmes causes entraînent les mêmes effets. A Grand Médine, la source des désagréments, c'est l'extension d'une boutique sur le système d'évacuation des eaux usées. « Nous devons observer un changement de comportement. Il faut des mesures pour prévenir l'obstruction des canalisations », propose Monsieur Alioune NIANG qui intervenait au nom du maire des Parcelles Assainies.





SPECIAL BAIE DE HANN

DEPOLLUTION DE LA BAIE DE HANN

Le Directeur général de l'ONAS

magnifie l'état d'avancement du projet

Le Sénégal, à travers le ministère de l'Eau et de l'Assainissement, n'a jamais été si proche de la mise en œuvre du projet de la dépollution de la baie de Hann. C'est la conviction du Directeur général de l'Office national de l'assainissement du Sénégal (ONAS), Lansana Gagny SAKHO. Selon lui, d'une part, la sélection des entreprises devant construire l'intercepteur est en cours et pour les deux autres lots, la procédure de désignation des entreprises contractantes est déjà engagée, d'autre part.

Les populations attendent depuis longtemps la mise en œuvre du projet de dépollution de la Baie de Hann; sans compter aussi la forte attente des pouvoirs publics et des entreprises. Le Directeur général de l'ONAS, Lansana Gagny SAKHO, révèle, dans un entretien, que ce projet a franchi deux étapes importantes depuis octobre 2017 : l'adhésion des populations et le bouclage du financement (avec l'Agence française de développement (AFD), la Coopération néerlandaise et l'Union européenne (UE). « Nous n'avons jamais autant avancé sur ce projet. Nous sommes à la phase d'attribution d'un des trois lots d'ouvrages », a-t-il confié. A l'en croire, l'un des lots à savoir l'intercepteur qui s'étend de Hann à Mbao est dans sa dernière phase d'attribution. Pour le deuxième lot, il assure que les évaluations sont en cours, soulignant que ce projet doit pouvoir démarrer avant la fin de l'année. « Nous n'avons jamais été aussi proches de la dépollution de la baie de Hann », insiste Lansana Gagny SAKHO qui tient à rassurer les populations que ce projet sera effectif très bientôt. « L'attente, reconnaît-il, a été longue ». Il a ainsi rappelé que ce projet est une priorité du Président de la République, Macky Sall. C'est pourquoi, a-t-il fait savoir, « Nous ferons tout pour qu'il puisse démarrer dans les délais ».

Financement bouclé

Au nom du ministre de l'Eau et de l'As-



sainissement, le Directeur général de l'ONAS a remercié les trois partenaires techniques et financiers [l'AFD, l'UE et la Coopération néerlandaise] pour leur engagement. La contrainte majeure dans la mise en œuvre de ce projet, c'était le bouclage du financement pour la première phase. En plus de ces bailleurs, il annonce l'arrivée d'autres partenaires car, dit-il, « les gens n'attendent que le démarrage du projet pour se manifester ». Le Directeur général de l'ONAS signale que l'Etat du Sénégal fait partie des bailleurs, et a mis beaucoup d'argent dans le paiement des impenses parce que ce projet ne se limite pas seulement à la baie de Hann. Sur les indemnités, le Directeur général de l'ONAS précise que le processus est sur la dernière ligne droite. L'ambition de l'ONAS, selon lui, c'est d'indemniser toutes les personnes impactées avant la fin du mois d'octobre 2019. Pour lui, les seules contraintes identifiées sont l'absence de certains documents et l'authentification des titres de propriété, notant que l'ONAS est en train de travailler avec l'administration territoriale y remédier. « L'Etat du Sénégal a mis beaucoup d'argent dans les indemnités », avance Lansana Gagny SAKHO, rendant hommage au passage à l'administration territoriale pour sa collaboration.

Impacts du projet

La dépollution de la baie aura des impacts sanitaires certains. 500.000 personnes vivant sur cette frange côtière de Dakar verront leur cadre de vie transformé. Il y a aussi le projet Pikine Sud Ir-régulier financé par l'AFD dont la mise en œuvre dépend du projet de la dépollution de la baie. A cela s'ajoute celui exécuté par la Fondation Droit à la Ville dont la mise en œuvre dépend également de l'effectivité de la baie de Hann. En plus des impacts sanitaires, poursuit-il, « il y a la régénération de la baie ». Cela exigera, à son avis, un « engagement fort » du secteur privé. Le Directeur général de l'ONAS souligne que la régénération de la baie suppose une augmentation de l'assiette foncière. Et de poursuivre: « la baie de Hann est l'une des plus belles au monde. Nous ne pouvons pas rester passifs. Ce projet doit voir le jour ». M. SAKHO, salue « l'engagement citoyen » des populations aussi bien à Hann, Mbao et Thiaroye. « Les populations sont conscientes de l'importance de ce projet pour leur cadre de vie. Elles ont compris les risques environnementaux qu'elles encourent. Un travail important de sensibilisation et de communication a été fait », se félicite-t-il. Il reste, de son point de vue, l'accélération de sa mise en œuvre.



SPECIAL BAIE DE HANN

FINANCEMENT DES UNITES DE PRETRAITEMENT

Vers la mise en place d'une ligne de crédit



L'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) est en train de mener une étude pour identifier les besoins d'accompagnement pour la mise en œuvre des unités de prétraitement par les industriels. Selon son Directeur général, Lansana Gagny SAKHO, avec l'AFD, à travers le Bureau de mise à niveau (BMN), ils vont travailler sur la pos-

sibilité de mettre en place une ligne de crédit. A l'en croire, le dispositif complet permettra à ces industriels de disposer d'un système de prétraitement. M. SAKHO précise d'ailleurs que certains industriels ont déjà mis en place un système de prétraitement sur fonds propres. C'est la raison pour laquelle, il estime que « nous devons aussi aller vers l'ap-

plication du principe pollueur-payeur ». L'objectif, affirme-t-il, « ce n'est pas uniquement de faire la taxation des industriels, mais surtout de sauvegarder l'environnement ». Le Directeur général de l'ONAS est convaincu que la compétitivité c'est aussi avoir un cadre de vie adéquat et permettre aux populations d'évoluer dans un environnement sain. A ce niveau, il a magnifié l'engagement de l'AFD pour financer le système de traitement des eaux industrielles car, rappelle-t-il, « la mise en place des unités de prétraitement au sein des industries évitera les rejets directs dans la mer, donc la pollution de la baie ». Il a ainsi lancé un appel aux industriels afin qu'ils s'alignent, tout en magnifiant le dialogue permanent avec le syndicat du patronat qui regroupe 98 % des industries situées dans la baie de Hann.

Le Gap de financement comblé pour la première phase

La contrainte principale dans la mise en œuvre du projet de la dépollution de la Baie de Hann a été levée depuis plusieurs mois. Les bailleurs ont décidé d'accompagner l'ONAS dans la réalisation de la dépollution. Il s'agit entre autres de l'Agence Française de Développement (AFD) en sa qualité de Chef de file, de l'Union Européenne (UE), des Pays-Bas et de l'Espagne. « Les échanges nous ont permis de combler le gap pour les travaux prioritaires. Pour la deuxième phase, des manifestations d'intérêts ont été données, la totalité du financement sera rassemblée d'ici à 2019 », avait informé Monsieur Alassane DIENG, coordonnateur du projet qui avait assuré que beaucoup de contraintes ont été levées. Rappelons que la contribution des Pays-Bas s'élève à 20 millions d'Euros, soit 13, 119 milliards de F CFA. S'agissant de la France, à travers l'Agence Française de Développement (AFD), elle accorde un financement sous forme de prêt concessionnel de 30 millions d'Euros soit environ 20 milliards de francs Cfa. Le cumul des contributions s'élève à 32, 7 milliards de francs Cfa.

PAIEMENT DES IMPENSES

Une nouvelle vague d'indemnisation

Le processus d'indemnisation sera bientôt relancé. Le coordonnateur du Projet de Dépollution de la Baie de Hann croit qu'il est bien possible que le reste des personnes impactées perçoivent leurs indemnités dans les semaines à venir. « Nous avons obtenu des ressources financières pour poursuivre les indemnités des familles qui seront déplacées. Je pense que nous pouvons poursuivre le processus d'indemnisation d'ici à un mois », informe Monsieur Alassane Dieng. Faudrait-il le rappeler que l'écrasante majorité des personnes à déplacer ont déjà reçu les impenses faisant ainsi entrer la mise en œuvre du projet dans une phase rassurante. C'était une contrainte majeure qui a été dépassée grâce à la campagne de sensibilisation, d'information de communication et surtout des audiences publiques qui ont été organisées dans différentes zones de mise en œuvre du projet.





SPECIAL BAIE DE HANN

ENGAGÉS DANS LA RESTAURATION

Les industriels déclinent leurs attentes



Amadou SECK, président UPIC

La restauration de la baie de Hann cadre avec les nouvelles orientations des industriels qui se soucient de la préservation de l'environnement. C'est l'avis de Monsieur Amadou SECK, Président de l'Union des Prestataires, des Industriels et des Commerçants du Sénégal (UPIC), qui a tout de même décliné leurs attentes par rapport au Projet de la Dépollution de la baie de Hann.

Les attentes de l'Union des Prestataires, des Industriels et des Commerçants du Sénégal (UPIC) par rapport à la dépollution de la baie de Hann sont précises. Elles sont principalement liées à la définition d'une feuille de route claire pour l'application effective du principe pollueur-payeur qui, de l'avis de son Président Monsieur Amadou SECK, «est assujettie à la mise à disposition effective d'une convention type de déversement pour chaque unité industrielle». A cela s'ajoutent les modes de calcul de la redevance et du système de recouvrement, le rôle du secteur privé industriel dans la gestion des ressources générées par la redevance pour assurer la bonne gouvernance des ressources au profit exclusif du secteur de l'assainissement ainsi que les mécanismes de soutien aux entreprises impactées par une mobilisation des ressources pour financer les ouvrages de prétraitement des effluents et

la proposition d'un programme de renforcement des compétences techniques de leur personnel à travers par exemple un programme de mise à niveau spécifique.

De l'avis de M. SECK, il n'existe pas encore une ligne de crédit spécifiquement dédiée à la construction des unités de prétraitement au Sénégal. A l'en croire, c'est à travers des Programmes de mise à niveau des entreprises que des lignes de crédits sont mises à disposition des entreprises qui (en) y sont éligibles. Amadou SECK plaide auprès des autorités publiques et des partenaires techniques et financiers pour la mise en place d'un système d'accompagnement incitatif à travers une mise à niveau spécifique au profit des entreprises industrielles engagées dans le projet de la dépollution de la Baie de Hann.

Sur la taxe pollueur-payeur, il (a) fait savoir que celle-ci a été visée dans le Pro-

tocole d'accord signé entre l'Etat du Sénégal et les Organisations patronales en mars 2010 pour son application. « Nous restons attachés à notre engagement de ce point de vue mais jugeons opportun de procéder à sa réactualisation par souci de mise à jour de certaines dispositions qui lient les parties prenantes », soutient-il. Sa conviction est que le projet de dépollution de la baie de Hann aura un impact économique sur leurs activités. A son avis, la préservation de l'environnement est devenue l'un des axes prioritaires de nos entreprises qui sont résolument orientées vers des politiques de production propre pour le renforcement de leur compétitivité sur les marchés. Amadou SECK soutient que le projet de la dépollution de la Baie de Hann renforcera sans doute les industriels dans le sens en accordant justement une attention particulière à l'accompagnement des entreprises « pour assurer un meilleur prétraitement des effluents liquides qui peut donc avoir des effets bénéfiques sur l'utilisation de cette ressource, notamment en termes d'économie par leur (une) utilisation écologiquement rationnelle ».



SPECIAL BAIE DE HANN

IMPACTS AU PLAN SANITAIRE

La baisse de plusieurs maladies en ligne de mire

Des enfants, tout comme des adultes continuent de se baigner dans la baie de Hann. Ils sont exposés à plusieurs maladies. D'ailleurs au Centre de santé de Yarakh, les praticiens de santé n'hésitent pas à établir une relation causale entre les maladies cutanées, les infections respiratoires, des maladies diarrhéiques et la pollution des eaux de la Baie de Hann. Toutes ces maladies connaîtront une baisse significative de leur prévalence après la construction des ouvrages qui restaureront l'écosystème dégradé. Personne ne peut douter que l'état actuel de la baie est source

potentielle de pathologies. Pourtant certains continuent de s'y baigner à leurs risques et périls. C'est pourquoi la dépollution aura des effets induits au plan de la préservation des maladies. Cela démontre encore une fois de plus toute la pertinence de sauvegarder la Baie de Hann.

La nurserie sera sauvegardée

La baie somptueuse sera restaurée. La dépollution de ces eaux aidera l'écosystème à retrouver sa fonction de nurserie, c'est-à-dire, une zone de reproduction des poissons. Rappelons que la façade

occidentale de la Presqu'île du Cap Vert était l'une des plus poissonneuses dans le monde. Aujourd'hui, des spécialistes soutiennent que la restauration aura des retombées positives en termes de préservation des ressources halieutiques. Le plus souvent, on parle plus de l'esthétique de la baie en reléguant au second plan les fonctions vitales de la pérennité des activités économiques précisément la pêche. Selon les pêcheurs traditionnels, cet écosystème était l'une des nurseries les plus importantes de la sous-région.





SPECIAL BAIE DE HANN

VERS LA DEPOLLUTION DE LA BAIE DE HANN

Plus de 88% des impactés déjà indemnisés

Plus de trois milliards de francs Cfa ont été remis aux impactés du projet de dépollution de la Baie de Hann. La révélation émane du Directeur Général de l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) Monsieur Lansana Gagny SAKHO. C'était à l'occasion d'une cérémonie de remise de chèque aux riverains impactés par le Projet de dépollution de la Baie de Hann.

L'indemnisation des impactés du projet de dépollution de la Baie de Hann suit son cours. La Direction de l'ONAS a remis d'autres chèques aux personnes à Pikine. Au total près de 1158 impactés sont concernés. Au jour d'aujourd'hui, 1024 concernés sont indemnisés pour montant global de 3.648.919.643 F CFA soit un taux de 88 %. Au cours de la cérémonie, le Directeur Général de l'ONAS est revenu sur le processus de mis en œuvre notamment, les concertations avec les industriels, la mobilisation des financements... L'objectif de la restauration de cet écosystème, c'est de redonner à la baie son lustre d'antan. « Nous avons rencontré les industriels. Nous avons fait un partage de stratégie, et ils pourront même être accompagnés par l'Agence Française de développement (AFD) », a informé le Directeur Général qui a d'ailleurs assuré que l'ONAS va accompagner les indemnisés dans leur réinstallation. Il a rappelé que le Président de la République, son Excellence Macky SALL tient à la restauration de la Baie de Hann. A l'en croire, le premier accord de financement a été signé, il ya dix ans. « Malheureusement, poursuit-il, nous ne sommes pas allés jusqu'au bout ». Actuellement, il y a toutes les chances que le projet soit mis en œuvre après plusieurs décennies d'attente des riverains. Le Directeur Général de l'ONAS se fonde sur plusieurs éléments pour étayer son argumentaire. Il a saisi aussi l'occasion pour confirmer que le projet aura des impacts en termes d'amélioration du cadre de vie dans les quartiers de Pikine Irrégulier et de Dalifort. Pour sa part, le préfet-adjoint de Pikine, Monsieur Abdou DIOP a invité les populations à faire preuve d'ouverture afin de faciliter le travail à l'ONAS.





SPECIAL BAIE DE HANN

DEPOLLUTION DE LA BAIE DE HANN

Une étude technique et financière

pour accompagner les industries à se mettre à niveau



L'étude technique et financière lancée par l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) aidera à la prise de décisions dans l'accompagnement des industries afin qu'elles puissent disposer des unités de prétraitement. Les résultats serviront de base à l'affinement de la réflexion pour la mise en place du principe pollueur-payeur.

L'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) a lancé une étude technique et financière aux fins d'appuyer le secteur privé dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de dépollution de la Baie de Hann. L'importance de cette étude a été rappelée, le jeudi 12 septembre 2019, à Dakar au cours d'un atelier. « Cette étude est importante à plus d'un titre. Parce qu'il y a une très grande pollution industrielle de la baie du fait qu'il y a des rejets directs d'effluents industriels qui y sont faits sans traitement », avance le Directeur Général de l'ONAS, Monsieur Lansana Gagny SAKHO. Les résultats de cette étude seront d'une grande utilité pour la mise à niveau des industries notamment pour l'intégration du prétraitement dans leurs procédures. « Cette étude devrait aider à identifier pour chaque industrie, les besoins, les types d'équipement du prétraitement qu'il faut. Après cela, il serait question de voir comment apporter un appui financier aux industries à travers un mécanisme qui sera proposé », explique le Directeur Général de l'ONAS.



En plus de servir de base pour l'accompagnement du secteur privé, les résultats de l'étude aideront à affiner la réflexion sur la mise en place du principe pollueur-payeur, le premier en Afrique de l'Ouest. « Il s'agit d'un mécanisme qui doit être revu et affiné et qui sera fait avec le secteur privé. L'objectif, ce n'est pas de sanctionner les industries mais de les accompagner. Notre souci, c'est de préserver la compétitivité des entreprises tout en veillant au respect des normes environnementales », a souligné le Directeur Général de l'ONAS qui a rappelé que le démarrage des travaux de la dépollution de la baie de Hann a été retardé par un recours contentieux.





SPECIAL BAIE DE HANN

IMPACTS ECONOMIQUES

La dépollution peut relancer la pêche dans la zone



Au quai de pêche de Hann, les acteurs attendent avec beaucoup d'impatience la dépollution de la baie de Hann. Bara Ndour, président de l'Union des mareyeurs et autres travailleurs du quai de Hann, pense que la restauration boostera leurs activités.

En cette après-midi du jeudi 1^{er} août 2019, le quai de pêche de Hann fourmille de monde. L'ambiance est très animée. Tous les acteurs attendent sur le rivage l'arrivée des premières pirogues qui étaient en mer. Malgré l'odeur nauséabonde due au mélange des résidus des poissons avec des algues, des égouts et des rejets industriels sur la baie, les habitués des lieux vaquent tranquillement à leurs occupations. Ici, tout le monde a entendu parler du projet de dépollution de la baie de Hann. Les premiers pêcheurs accrochés disent attendre avec beaucoup d'attention les résultats car, en chœur, ils reconnaissent que le rivage est très sale et cela repousse les clients qui ne viennent plus acheter du poisson au quai de Hann. Mais pour plus d'informations, les pêcheurs et autres vendeurs de poissons nous recommandent d'aller

voir Bara Ndour, président de l'Union des mareyeurs et autres travailleurs du quai de Hann qui compte plus de 500 membres. Ce dernier, très occupé à trouver du poisson à recharger ses camions, nous confie qu'il est impliqué dans le projet. Bara Ndour a été convié à plusieurs réunions portant sur la dépollution. «On a donné notre avis aux responsables et on pense que ce projet est important pour la propreté de l'environnement de la baie », indique le président de l'Union des mareyeurs et autres travailleurs du quai de pêche de Hann Bel Air. Ce dernier constate pour le regretter que plusieurs usines connectent leur système d'évacuation des déchets industriels à la baie de Hann, ce qui pollue leur environnement direct de travail. Il poursuit que le projet de dépollution est salutaire car le poisson étant un des principaux produits alimentaires de base au Sénégal. « Il faut aussi qu'il s'échange dans des conditions normales de salubrité ». «On doit consommer des produits propres. Le quai n'était pas aussi sale avant. Maintenant, avec ce niveau de pollution, nos clients se plaignent et certains ne viennent même plus s'y approvisionner en

poisson », explique Bara Ndour. Pour preuve, il poursuit dans ce sens, qu'il a tenu récemment une réunion avec les micro-mareyeurs du quai qui dénonçaient cet état de fait.

La dépollution est bénéfique pour les pêcheurs

Ces derniers ont constaté que plusieurs clients ont fui le quai de pêche du fait des déchets physiques et de l'environnement pollué. «Avec cette saleté, ceux qui viennent à la débarcadère pour acheter du poisson repartent souvent en colère avec des habits complètement souillés. Cela ne les encourage pas à revenir et c'est une perte pour nous », témoigne le président de l'Union des mareyeurs.

En outre, les acteurs s'inquiètent aussi de voir les produits sortant du quai de pêche de Hann interdits d'exportation dans certaines zones commerciales comme l'Union Européenne (UE) du fait de la pollution de la baie. Le projet de la dépollution de la baie de Hann a ainsi un enjeu économique important et pourrait relancer l'activité économique sur cette baie.





SPECIAL BAIE DE HANN

CLEANING DAY A HANN, THIAROYE ET MBAO Une opération d'envergure pour la propreté de la baie de Hann

L'ONAS, en partenariat avec les collectivités locales installées le long de la baie, l'UCG et les partenaires techniques et financiers ont nettoyé plusieurs plages de Dakar notamment de Hann, à Mbao en passant par Thiaroye sur Mer à l'occasion du cleaning day. Un pas décisif franchi dans la restauration de l'écosystème marin et du cadre de vie des populations de ces quartiers.

Les plages de Hann, Thiaroye et Mbao changent de visage. Le cleaning day oblige. Femmes, jeunes filles et garçons, qui à l'aide de râteliers et de pelles, rassemblent des morceaux de tissus, des sachets plastiques et des pneus. D'autres transportent des rejets entassés par endroit dans des brouettes. L'ambition c'est de franchir un nouveau cap dans la dépollution de la baie de Hann. Cela n'est plus seulement une affaire des riverains ou de l'Office national de l'Assainissement du Sénégal (Onas). Les eaux de la mer sont particulièrement noires, à Walo-Hann, ce quartier situé en bordure de la mer, derrière, la mairie de Hann prend les devants.

La plage est plongée à nouveau dans une ambiance. Au milieu de cette foule, il y a des Français et des Néerlandais et d'autres citoyens des pays membres de l'Union européenne. C'est l'union sacrée au tour de la restauration de la baie de Hann. L'action locale peut bien avoir des répercussions globales. « Cela fait 6 mois que je suis au Sénégal. Je suis venue participer à ce cleaning day parce qu'avant tout, il s'agit de la protection de l'environnement », avance la Française Madame Anaïs MOREAU.

Sur place, des pelles mécaniques tournoient sur le site, et repoussent les rejets vers le virage jonché çà et là de tas d'immondices. Les bennes se chargent d'évacuer tous les rejets. L'espace compris entre le trait de côte jusqu'au hangar aux tuiles brisées est déblayé.



Une pelle passe et repasse pour tout entasser à différents endroits.

Durant deux jours, des associations de jeunes, de femmes, et des acteurs de la baie ont mené de bout en bout ces opérations de nettoyage. Elles ont montré qu'il est possible retrouver le paradis perdu sur ces plages. D'ailleurs, les actes posés ces derniers mois l'attestent éloquentement. Bientôt, on peut espérer voir le bout de tunnel. Le cadre de vie redeviendra sain dans ces quartiers. C'est pourquoi, les témoignages sont unanimes. Participants et riverains ont magnifié cet acte citoyen.

« C'est un rêve qui est en train de se réaliser. Nous répondront à cette journée du nettoyage en tant patriote mais aussi en tant homme de foi », témoigne l'imam de Walo-Hann. Pour le maire de Hann-Bel Air, « ces actions de nettoyage fait par-

tie du projet de dépollution de la baie de Hann ». « Nous avançons doucement mais sûrement. Il y a une solidarité des maires de Thiaroye, de Mbao et de Hann-Bel Air sur ce projet », a magnifié Ababacar MBENGUE. La restauration de cette baie aura aujourd'hui une charge plus symbolique pour un pays qui est un géant de l'hydro-diplomatie et qui va accueillir le Forum Mondial de l'Eau en 2021. A ce titre, l'Agence Française de Développement (AFD) démontre l'autre enjeu de la dépollution. « Ce projet est emblématique pour Dakar et pour tout le Sénégal. Nous espérons qu'il va démarquer bientôt afin qu'il puisse être présenté comme résultat, lors du Forum Mondial de l'eau de Dakar », évoque le représentant du Directeur de l'Agence française de développement (Afd) au Sénégal, Monsieur Alexandre POITIER.





SPECIAL BAIE DE HANN

Un autre cadre de vie pour 500.000 personnes

A Hann comme à Thiaroye, et à Mbao, les riverains et des personnes ont nettoyé le tracé de la baie. L'élan d'appropriation du projet oblige les responsables à ne pas décevoir. L'attente a été longue. « Il y a une forte mobilisation des populations et de tous les quartiers de la commune de Mbao. Il y a des actions régulières dans cette plage. Aujourd'hui, des populations ont compris

que la dépollution n'a que des avantages pour elles », a déclaré le maire de Mbao, Monsieur Abdoulaye POUYE, plus connu sous le nom de Obama. Du reste des étapes clés ont été franchies sur le chemin de la mise en œuvre même. « Nous espérons démarrer bientôt la dépollution de la baie de Hann qui ne se limite pas seulement à la construction des ouvrages de traitement. Des ménages seront raccordés au réseau. Donc, c'est de près de 500.000 personnes qui auront

un autre cadre de vie amélioré », a laissé entendre le directeur général de l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS), Monsieur Lansana Gagny SAKHO. Le projet a reçu le concours de l'AFD, de la Commission de l'Union Européenne, de la Coopération néerlandaise. Le financement de la première phase a été bouclé. Il s'élève plus de 32 milliards de francs Cfa. Le processus de sélection des entreprises pour les travaux est en cours.



MONSIEUR HERNANDEZ PLACIDO, PREMIER CONSEILLER A LA DELEGATION DE L'UNION EUROPEENNE « Il faut surtout penser à ne pas polluer à nouveau la baie »

Les bailleurs sont plus déterminés à accompagner le projet de dépollution de la baie de Hann. Ils sont tous répondu présents à la journée d'action de ce samedi 21 septembre. Leur participation à cette journée du nettoyage illustre s'il en est besoin la réaffirmation de leur engagement à soutenir la transformation de l'environnement des milliers de personnes qui sont en bordure de l'océan. Déjà, le premier conseiller à la Délégation de l'Union européenne, Hernandez Placido se projette dans l'avenir.

« Dépolluer, c'est bien. Mais ne pas polluer, c'est mieux. Il ne faudrait pas que les gens viennent encore pour laisser des déchets y compris des plastiques. Il faut surtout penser à ne pas polluer la baie à nouveau », indique Monsieur Hernandez PLACIDO. En plus des enjeux sociaux, économiques, écologiques, la dépollution induira une baisse des maladies cutanées et des infections respiratoires chez les enfants qui continuent de baigner dans des eaux polluées.



RUBRIQUE ACTUALITE

ASSAINISSEMENT

Une autorité de régulation, un impératif pour gérer les redevances



Les syndicalistes de l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) ont préconisé la création d'une autorité de régulation des redevances dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

La mise en place d'une autorité de régulation pour une gestion transparente de la redevance est un impératif. C'est la conviction des syndicalistes de l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) qui avaient organisé une conférence de presse, il y a quelques

mois dans leurs locaux. Cette position est justifiée par les coûts exorbitants d'entretien et de maintenance de 86 stations de pompage, 6 stations de boue de vidange, de 14 stations d'épuration sans compter 1700 km de réseau. Tout cela est onéreux pour l'ONAS. Pour assurer le fonctionnement optimal des ouvrages, les travailleurs regroupés autour d'un cadre syndical unitaire ont demandé l'effectivité du reversement de la redevance assainissement. « Comme dans le secteur des télécommunications, il faut une autorité de régulation

pour le secteur de l'eau et de l'assainissement. Il faut corriger certaines erreurs qui sont à l'origine des problèmes que l'ONAS traverse actuellement », ont plaidé les représentants des travailleurs de l'ONAS. La redevance actuelle de l'assainissement qui est estimée à 11 % du prix de l'eau potable depuis les années 96 ne permet pas à l'ONAS de supporter ses charges d'entretien, de maintenance de ses ouvrages. « Le déficit conjoncturel est devenu structurel », rapportent les syndicalistes.





RUBRIQUE ACTUALITE

PROJET D'AMELIORATION DURABLE DE L'ACCES A L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT 5,3 milliards de F Cfa de l'USAID pour améliorer l'accès aux services à des milliers de Sénégalais

L'USAID apporte sa contribution à l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement au Sénégal. L'agence américaine accorde une enveloppe de 5,3 milliards de francs Cfa au Sénégal qui mettra sur la table une contrepartie financière de 1,7 milliard de F Cfa. La convention a été signée entre le Ministre de l'Eau et de l'Assainissement, Monsieur Serigne Mbaye THIAM et la Directrice par intérim de l'USAID.

Le Projet d'Amélioration de l'Accès Durable à l'Eau et à l'Assainissement (PADEPA) bénéficiera du concours de l'USAID qui a dégagé une enveloppe de 5,3 milliards de francs Cfa. Le Ministre de l'Eau et de l'Assainissement, Monsieur Serigne Mbaye THIAM et la Directrice par intérim de l'USAID, Madame Alisa CAMERON ont signé la convention de financement. C'était le 29 juillet 2019, à Dakar. Le Ministre a saisi cette occasion pour magnifier cet apport. «Cela n'est pas un financement projet, mais un financement qui s'adresse directement à l'Etat. Ce qui est une preuve pour l'USAID de l'intégrité de notre système de dépense. Le financement gouvernement à gouvernement ne peut être accordé que quand on fait confiance au processus de dépense du gouvernement», a souligné le Ministre. Le PADEPA s'inscrit dans la dynamique de consolidation des acquis du Sénégal en matière d'accès à l'eau et aux services d'assainissement. Le projet répondra de manière particulière aux besoins des femmes.

L'objectif global du Padepa est d'appuyer la mise en œuvre de la politique sectorielle du ministère de l'Eau et de l'Assainissement afin que cette politique réponde aux besoins des populations notamment des femmes. Serigne Mbaye Thiam ajoute que « L'objectif du projet est d'améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement en milieu rural dans les régions de Matam, Tambacounda, Zi-



guinchor, Sédhiou, Kolda et Kédougou à travers la réalisation et le renforcement d'infrastructures pour atteindre 150 000 personnes supplémentaires en matière d'accès à l'eau et 15 000 personnes supplémentaires pour l'accès aux ouvrages d'assainissement durable ». Il est aussi attendu de ce projet, l'amélioration de la gouvernance du secteur de l'eau et de l'assainissement. Le projet comporte un volet appui institutionnel qui se déclinera par un renforcement de capacités des entités chargées des missions opérationnelles ou de pilotage stratégique. Il en est de même pour la mise en œuvre des activités allant dans le sens d'améliorer la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE). Prenant la parole, l'Ambassadeur des Etats-Unis au Sénégal, son Excellence Tulinabo MUSHINGI, n'a pas émis de doute que tous les objectifs précités

seront réalisés et que les conditions de vie des populations seront améliorées. «Donner de l'eau, c'est donner de la vie. L'accès universel à l'eau et à l'assainissement sont des objectifs qui semblent très difficiles mais si nous continuons à travailler ensemble on peut les atteindre», croit l'Ambassadeur des Etats-Unis au Sénégal. Il a brossé l'innovation de ce projet financé en « G to G » (Gouvernement à gouvernement). «C'est une idée innovante dans notre partenariat. Au lieu de donner l'argent aux compagnies qui exécutent, on a des moyens de financer directement le gouvernement pour qu'il accomplisse ses objectifs», a relevé l'Ambassadeur des Etats-Unis au Sénégal tout en invitant les uns et les autres à appliquer le mode « Fast track » dans l'exécution de ce projet.



RUBRIQUE ACTUALITE

AFFAISSEMENT DU COLLECTEUR HANN-FANN

La réhabilitation de l'ouvrage, une question de sécurité publique



La démolition des maisons sises sur la partie du collecteur Hann-Fann aux Hlm 4 pour réparer la conduite est une question de sécurité publique. La réhabilitation de l'ouvrage est une urgence.

Le collecteur Hann-Fann n'avait pas cessé d'émettre des signaux d'alerte ces dernières années. Il fallait bien s'attendre à des problèmes. Cette grande canalisation qui draine les eaux usées de Sicap-Liberté, Dieupeul, Derklé, Hlm, Grand Dakar, Biscuiterie, Fann, Point E-Amitié, Mermoz, Baobab, Ouakam, Colobane, Bastos et Léona (Grand Yoff) est vieille de 70 ans. Pire, elle est empiétée par plus de 106 édifices répartis entre les Hlm 4 et Ouagou Niayes. Il fallait s'attendre qu'un jour que ce collecteur cède quelque part. Son affaissement à la rue 14 prolongée des Hlm 4, le 10 septembre 2019 était dans l'ordre des prévisions. C'est l'homme

qui a « agressé » le collecteur. L'affaissement du collecteur à la rue 14 prolongée des Hlm 4, le 10 septembre 2019, illustre parfaitement cette « agression humaine » le long de la conduite. Le Directeur Général de l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS), Monsieur Lansana Gagny Sakho, déclare que : « l'affaissement du collecteur repose le problème du comportement des populations vis-à-vis du bien public. Nous ne devons pas construire sur l'emprise d'une conduite d'eaux usées », argumente le Directeur Général de l'ONAS, Monsieur Lansana Gagny SAKHO.

« La priorité pour nous, c'est d'assurer la sécurité des populations. Il faudra faire en sorte que les eaux usées puissent être évacuées ». D'autant plus que des risques d'incendies ainsi que des inondations ne sont pas écartés. « S'il y a un affaissement du collecteur, il n'y aura plus

de possibilités de drainer les eaux usées en amont », avance-t-il. Aujourd'hui la gestion de cet ouvrage est une question de sécurité publique et sur ce point l'ONAS a pris l'option d'assurer la continuité du service.

Lors du Conseil des ministres, rappelle le DG, le Président de la République, son Excellence, Macky SALL avait insisté sur l'accélération du renouvellement du collecteur Hann-Fann et le démarrage du Projet de dépollution de la baie de Hann. Les Sénégalais doivent avoir des comportements visant à préserver le bien public. « Le Sénégal est l'un des rares pays en Afrique au Sud du Sahara qui a mis autant de moyens dans l'assainissement. Nous avons le Plan Décennal de Lutte contre les Inondations (200 milliards de F CFA) et les investissements de l'ONAS en cours qui tournent autour de 300 milliards de francs Cfa », cite le DG de l'ONAS.





ASSAINISSEMENT

La réparation du collecteur Hann-Fann engagée

Les opérations de démolition des trois maisons sises aux Hlm 4 construites sur l'emprise du collecteur Fann-Hann se sont déroulées sous la supervision du Préfet de Dakar, Monsieur Alioune Badara SAMBE.

Les autorités n'ont pas mis du temps pour entamer le processus de réparation du collecteur Hann-Fann qui s'est affaissé, au début du mois de septembre 2019. Le Préfet de Dakar, Monsieur Alioune Badara SAMBE a présidé les opérations de démolition des habitations réalisées sur le collecteur à l'endroit de l'affaissement, car, pour lui, le domaine public ne peut pas être privatisé. Lors du lancement des opérations, le Préfet était accompagné du Sous-préfet de Grand Dakar, du Directeur Général de l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS), Monsieur Lansana Gagny SAKHO, du Maire des Hlm, Monsieur Babacar Sadikh

SECK, entre autres. «L'une des caractéristiques du domaine public, c'est qu'il est inaliénable et imprescriptible. C'est dans ce sens que, lorsque nous avons constaté l'affaissement du collecteur au niveau des Hlm 4, j'ai pris, sur instruction des plus hautes autorités, la décision de délivrer des sommations d'usage pour que les propriétaires des maisons puissent procéder à la libération des emprises », a justifié le préfet. Ce dernier a fait savoir que les occupants ne seront pas indemnisés. «Ils ont été sommés légalement. Nous avons pris les dispositions pour accompagner l'ONAS afin que ces emprises soient libérées », a ajouté Monsieur le Préfet. Cette position des autorités a été partagée par des habitants des Hlm comme Monsieur Alioune MBENGUE. «Il faut que force reste à la loi !» s'est-il exclamé. Il n'est pas le seul à avancer cet argument. «Regardez cette maison est

construite sur le collecteur, alors que le propriétaire ne dispose pas d'autorisation de construction ; ce n'est pas normal», se désole un quinquagénaire.

Le Maire de la localité, Monsieur Babacar Sadikh SECK a abondé dans le même sens en déclarant : « Ceux qui sont sur le collecteur savent qu'ils sont en infraction. Il y a des panneaux indiquant l'interdiction mais ils font fi de tout cela et imputent la responsabilité aux autorités».

EMPIETEMENTS SUR LES COLLECTEURS D'EAUX USEES

Tenir compte des tracés des conduites de l'ONAS dans la délivrance des permis de construire

L'affaissement du collecteur de Hann-Fann aux Hlm 4 remet sur la table la problématique de la délivrance des permis de construire. Pour l'ONAS, il est nécessaire que des services chargés de délivrer ces papiers administratifs puissent tenir compte des tracés des ouvrages. « Les services compétents du foncier doivent impliquer l'ONAS dans la délivrance des titres et des permis de construire pour éviter ces désagréments. Il faudrait qu'on arrive à contrôler cette boulimie foncière qui dérègle tout. Des mesures fortes doivent être prises car l'objectif est d'assurer un cadre de vie sain aux populations », recommande le Directeur Général de l'ONAS.





RUBRIQUE TRAITS-LIBRES

MADAME GNAGNA NIANG, PRESIDENTE DES FEMMES DE L'ONAS

Une douce karatéka au service de l'assainissement

Après 17 années de service à divers postes à l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS), Madame Gnagna NIANG est actuellement assistante. Elle est également présidente des femmes de cette institution. Une structure qui lui permet de mobiliser les forces féminines pour œuvrer dans le social et accompagner la direction de l'ONAS.

« j'ai deux patrons », plaisante Madame Gnagna NIANG, pour décliner ses différentes missions à l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS). L'originaire de la capitale du rail est à la fois assistante du conseiller technique Monsieur Alassane DIENG et du Directeur du partenariat technique Monsieur Alioune DIOP. Deux tâches qu'elle exécute quotidiennement avec le sourire et l'amour du travail bien fait. Comme pour confirmer l'adage : « La passion rend tout possible ». Transitaire de formation, Madame Gnagna NIANG a intégré l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) en 2002. Une quinzaine d'années d'expériences glanées dans des directions différentes. « J'ai fait pratiquement toutes les directions : la direction administrative et financière, le service commercial, la direction technique, la station d'épuration de Camberène. Sous Alioune Monsieur Badara Diop, ancien Directeur Général, j'ai passé cinq ans à la direction générale », rappelle-t-elle.

Un travail, une vie mais également un challenge épatant pour elle. Élégante avec son grand boubou bleu, aux pointillés dorés marié à son collier au pendentif en forme de carré, Madame Gnagna NIANG apprécie son rôle dans cette entreprise : « C'est un travail assez intéressant dans la mesure où il y'a beaucoup de problèmes d'assainissement ».

Dans cette tâche quotidienne, elle s'y plaît et n'y voit pas d'entraves. « Je le fais avec gaieté de cœur. J'ai choisi ce travail après ma formation de base. En plus l'ambiance de travail est bonne, il y'a une complémentarité et une complicité entre les agents et la Direction ».

En plus d'occuper le poste d'assistante, Madame Gnagna NIANG est aussi la pré-

sidente de l'Association nationale des femmes de l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ANFO). ...

Un regroupement qu'elle dirige depuis bientôt quatre années. Elle est actuellement à son deuxième mandat. A travers l'ANFO, les femmes de l'ONAS s'investissent dans le social et participent aux politiques et projets d'assainissement. « Nous faisons des dons aux mosquées, des branchements. L'ANFO a construit un atelier de couture à la prison des femmes de Liberté VI. Nous avons distribué des sacs de riz aux pensionnaires de Fort B. Nous assistons aussi les femmes atteintes de Cancer », témoigne-t-elle.

Avec toutes ces actions précitées, l'agent de l'ONAS estime avoir un bon bilan. Toutefois ce constat ne la pousse pas encore à vouloir briguer un troisième mandat. Elle cogite toujours. « Je ne suis pas sûre de continuer. J'y réfléchis. Lorsqu'on a fait ses preuves, il faut passer le témoin », indique la dame au teint noir qui porte fièrement un visage ébloui par un large sourire. Calme, diplomate et conciliante, elle a un style de management qui lui réussit bien : « être active, disponible et ouverte ». Des secrets qui permettent le bon déroulement des activités associatives. La présidente de l'ANFO se dit convaincue que le travail de l'ONAS serait plus facile si les populations collaboraient : « Dans certains quartiers, les habitants transforment les canaux en poubelles, en y jetant des serviettes hygiéniques et des ordures de toute nature. Des regards sont mêmes endommagés. Et ce n'est pas normal », déplore-t-elle. En dehors de ses obligations personnelles, Madame Gnagna NIANG aime le sport, particulièrement le Karaté. Une longue histoire la lie avec cette discipline. Elle est ceinture noire. A Thiès, sa ville natale, elle



a évolué sous les ordres de Sensei. Elle ne s'est pas limitée à cette discipline, elle est aussi allée à la découverte du Hand-Ball sous les couleurs du Samourai. Sa vie d'aujourd'hui est partagée entre le devoir professionnel et le sport d'où sa ferme volonté d'avoir son propre label de Karaté. « Mon grand rêve est de disposer d'une salle de Karaté pour aider les plus jeunes et faire la promotion de ce beau sport », confie Madame Gnagna NIANG. Sport et travail font bon ménage !





Certificat

Certificate

N° 2018/79192.2

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT DU SÉNÉGAL (ONAS)

pour les activités suivantes :
for the following activities:

**RÉALISATION D'OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT ET DE TRAVAUX DE RACCORDEMENT.
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES URBAINES.**

**CONSTRUCTION OF SEWERAGE WORKS AND EXECUTION OF CONNECTION WORKS.
COLLECTION AND TREATMENT OF URBAN WASTE WATER.**

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

ISO 9001 : 2015

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations:

ONAS Direction Générale, Route du Front de Terre, Cité TP SOM villa n°4 Hann, Dakar, SENEGAL

ONAS Direction de l'Exploitation : Route de Cambérène Dakar, SENEGAL

ONAS Niayes-SHS, -Hysme de Pikine – Cité des Enseignants Guédiawaye, Dakar, SENEGAL

Service de RUFISQUE : Cité millionnaire route des HLM Villa n°35 Rufisque, SENEGAL

Service Régional de THIES, Quartier 10eme lot n° 463, Thies, SENEGAL

Service Régional de Diourbel, Route de Touba, Diourbel, SENEGAL

Service Régional de Kaolack, Centre de Kaolack, Kaolack, SENEGAL

Service Régional de LOUGA, Boulevard Abdou DIOUF, Louga, SENEGAL

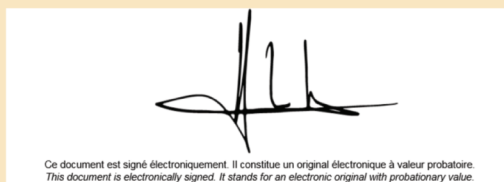
Service NORD, SAINT LOUIS - RICHARD TOLL - Matam, SENEGAL

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)
This certificate is valid from (year/month/day)

2018-12-27

Jusqu'au
until

2021-03-23



Franck LEBEUGLE
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification

Flashez ce QR Code
pour vérifier la validité
du certificat

Seul le certificat électronique, consultable sur www.afnor.org, fait foi en temps réel de la certification de l'organisme. The electronic certificate only, available at www.afnor.org, attests in real-time that the company is certified. Accréditation COFRAC n°4-0001, Certification de Systèmes de Management. Portée disponible sur www.cofrac.fr. COFRAC accreditation n°4-0001, Management Systems Certification, Scope available on www.cofrac.fr. AFAQ est une marque déposée. AFAQ is a registered trademark - CERTI F 0956.7/11-2014





L'assainissement pour un meilleur cadre de vie

*Siège Social : Cité TP Som n°4 - Hann - BP 13428 Grand-Yoff, Dakar, Sénégal
Tél : (221) 33 859 35 35 - Fax : (221) 33 832 35 31 - Numéro Orange : 81 800 10 12
E-mail : onas@orange.sn - Site web : www.onas.sn*